

Lyon, 13 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 et 21 novembre : la Métropole organise deux jours d'expérience piétonne en Presqu'île pendant des jours de semaine.

La Métropole de Lyon a organisé 3 journées expérimentales de piétonisation de la Presqu'île les samedis 28 septembre, 12 et 26 octobre.

En accord avec le comité politique et le comité de suivi réunissant les associations de quartiers, de commerçants, les chambres consulaires, la Métropole a décidé de poursuivre cette expérimentation – conformément à ce qui avait été annoncé par son Président de la Métropole en juin dernier – les mercredi 20 et jeudi 21 novembre prochains.

Après les samedis d'expérimentation, le comité a jugé utile et important d'expérimenter un dispositif identique pendant deux jours consécutifs, en semaine. Ces deux dates ont été choisies en amont de la Fête des Lumières et des semaines précédant les fêtes de Noël afin de ne pas perturber une période traditionnellement chargée, notamment pour les commerçants.

Maintien de l'ensemble du dispositif mis en place les 3 samedis de la 1^{ère} phase d'expérimentation :

- Le périmètre ne change pas et va de la rue Leynaud (Lyon 1er) jusqu'à la limite nord de la place Bellecour (Lyon 2e). Ce périmètre s'étend de quai à quai sans que les quais soient concernés par l'interdiction de circulation. Il inclut également le début des pentes de la Croix-Rousse ainsi que la place de la Comédie.
- Pour laisser des voies de traversée Rhône-Saône aux automobilistes, les rues de la Barre, Grenette et Constantine restent ouvertes à la circulation automobile.
- Les parkings situés dans le périmètre sont toujours accessibles grâce à un dispositif de fléchage spécifique. L'ensemble du périmètre est une zone de trafic limité dans laquelle la vitesse autorisée est de 5km/h pour les riverains et les ayants-droit et de 20 km/h pour les bus TCL. Les mêmes catégories d'usagers que lors des trois samedis précédents seront autorisées à circuler dans ce périmètre.
- Dans ce périmètre, deux cas de figure :
 - Une zone dans laquelle le stationnement est strictement interdit
 - Une zone dans laquelle le stationnement est autorisé
 -

Sur l'ensemble du périmètre, les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules autorisés à cheminer sur les chaussées.

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse

Premier bilan intermédiaire des trois samedis d'expérimentation

Au cours des trois premières journées d'expérimentation piétonne, plusieurs enquêtes et dispositifs de mesures ont été mis en œuvre. Les résultats complets de ces enquêtes ne sont pas encore consolidés, notamment sur la qualité de l'air et le bruit, mais, d'ores et déjà, un certain nombre d'enseignements apparaissent :

« Enquête sur le ressenti des habitants », menée sur un échantillon représentatif de 800 personnes chaque samedi.

- **Le profil socio-démographique** des piétons interrogés semble similaire les samedis *avec* et les samedis *sans* expériences piétonnes
- Le premier motif de présence dans le quartier reste « **le shopping** » (en légère augmentation les samedis piétons), suivi par le motif « **promenade** »
- On constate une légère augmentation de la proportion des « **visiteurs** » par rapport à la proportion d' « **habitants** » rencontrés à pied les samedis piétons 28 septembre et 12 octobre (comparé aux samedis non piétons)
- On note aussi semble-t-il une **hausse du nombre de visiteurs « habitués »**, originaires de Lyon, au détriment des visiteurs « occasionnels » et originaires « hors Métropole »
- On constate une **diminution significative du nombre de personnes déclarant avoir utilisé la voiture pour se rendre en Presqu'île les samedis d'expérimentation, avec un report sur le mode piéton.**
- Une **nette amélioration de la perception auditive et l'environnement sensoriel** en général : le bruit, les odeurs, la qualité de l'air perçue...
- Une **amélioration de la perception de la présence de végétation, d'arbres, plantes ou fleurs**
- Une **meilleure facilité de déambulation** pour les familles et les personnes « fragiles »
- La piétonisation ne semble pas détériorer la facilité d'accès perçue aux commerces et aux services du secteur, ni affecter le ressenti concernant les conditions pour stationner en voiture.

Enquêtes déclaratives réalisées auprès des commerçants (environ 90 réponses)

- Des tendances positives pour les activités de restauration avec terrasses
- Des tendances différenciées selon les secteurs de la Presqu'île, avec davantage d'impacts négatifs exprimés sur la moitié Ouest (Herriot, Brest / Chenavard, Carré d'Or), davantage bouleversée dans son fonctionnement

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse

- Des tendances différenciées selon les commerces avec un tiers de commerçants plutôt favorables, un tiers de commerçants plutôt défavorables et un tiers de commerçants qui estiment ne pas pouvoir donner d'avis après 3 journées d'expérimentation
- Un impact négatif davantage ressenti par les commerces « haut de gamme »
- Des retours majoritairement positifs de la part de la clientèle : ambiance apaisée, confort de déambulation, découverte de nouveaux commerces.

Mesures des flux de déplacements et stationnements

- Autour du périmètre, le trafic automobile a globalement été stable sur la période 11h-20h de l'expérimentation : on **note une diminution de trafic de 1%** par rapport aux données habituelles des mois de septembre et d'octobre. Il n'a pas été constaté de congestion particulière sur les trois samedis : quelques points ponctuels dus à la nouveauté du dispositif pour certains automobilistes, compensées par une meilleure fluidité pour l'accès des parkings grâce aux agents de terrain
- A l'intérieur du périmètre, on **relève une baisse de trafic de 75% en moyenne** lors des samedis d'expérimentation entre 11h et 20h.
- Concernant les piétons, la hausse des flux est de l'ordre de **19%** sur l'après-midi entre le 21/09 et les samedis d'expérimentation. **35 000 piétons** comptabilisés le 28 septembre, **38 000** le 12 octobre et **50 000** le 26 octobre contre 33 000 le samedi 21 septembre (sans piétonisation).
- Concernant les vélos, on relève une **baisse des flux de l'ordre de 8%** dans l'après-midi entre le dernier samedi sans expérimentation et les samedis d'expérimentation. Malgré cela, les chiffres de **location de Vélo'v augmentent légèrement**.

Les véhicules autorisés dans le périmètre

Cycles
Services de secours et d'intervention d'urgence
Services de police et services publics
Riverains dont le domicile est situé dans le périmètre
Non-résidents disposant d'un garage situé dans le périmètre
Véhicules utilisés par les personnes ou organismes titulaires d'une carte mobilité
TCL, Lyon City Bus et Lyon City Tram
Taxis et les VTC
Véhicules effectuant des livraisons
Véhicules de transport de fond et de convois funéraires
Véhicules utilisés par les professionnels de santé
Véhicules des artisans en intervention
Véhicules d'auto partage
Véhicules utilisés pour les déménagements
Véhicules des clients des hôtels

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse